

Résolution de la commission exécutive de l'Union Départementale FO de Haute-Loire

La commission exécutive de l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de Haute-Loire, réunie le vendredi 23 janvier 2026, présente ses meilleurs vœux à tous les militants et adhérents FO ainsi qu'à leurs proches et leur famille. Elle formule également ses vœux de paix et exprime toute sa solidarité avec les travailleurs et les peuples qui sont les premières victimes des conflits. Elle réaffirme son soutien au peuple Palestinien et son exigence d'arrêt du génocide à Gaza. Elle réaffirme également son soutien au peuple Vénézuélien victime de l'agression militaire de Trump et son exigence de libération du président Maduro et de son épouse. Elle réaffirme enfin son exigence de cessez-le-feu en Ukraine comme partout dans le monde, l'arrêt des livraisons d'armes pour stopper les massacres et l'escalades guerrières. Elle apporte son soutien au peuple Iranien qui se mobilise contre leur gouvernement et dénonce les déclarations bellicistes de Trump contre l'Iran, le Groenland, le Mexique, la Colombie ou encore Cuba et rappelle son attachement indéfectible au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La Commission Exécutive dénonce l'accélération de la marche à la guerre organisée également en France par Macron et son gouvernement que ce soit par la propagande guerrière dans les établissements scolaires, dans les universités ou dans les services publics ou par l'augmentation des crédits de guerre dans le cadre du budget 2026 ou de la loi de programmation militaire.

Pour la Commission Exécutive, les travailleurs et leurs enfants ne serviront pas de chair à canon ni pour les profits des actionnaires et des industriels, ni pour permettre à Macron de poursuivre sa politique de destruction de nos droits et de nos conquêtes sociales.

Après avoir fait adopter une loi de financement de la Sécurité Sociale 2026 de guerre contre l'hôpital public, ses agents, les assurés sociaux et la sécurité sociale et son principe de 1945 « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », Macron et Lecornu font passer en force, grâce au 49.3 leur projet de loi de finance 2026 d'une violence inouïe contre les services publics. Ce nouveau coup de force anti-démocratique prévoit 20 milliards d'euros de coupes budgétaires supplémentaires qui vont impacter les 3 versants de la fonction publique et les agents, les prestations sociales et tous les citoyens.

- Pour la fonction publique hospitalière ce sera toujours moins de lits faute de personnel, des services qui disparaissent, des urgences qui saturent.
- Pour la fonction publique territoriale, l'effort budgétaire de 2 Milliards d'euros demandé aux collectivités aura une conséquence directe sur les postes, les services municipaux réduits, moins d'entretien, moins de transport, moins d'aide sociale, ...
- Pour la fonction publique d'Etat c'est la suppression de milliers de postes comme, par exemple, dans l'Education Nationale avec la suppression de 4000 postes d'enseignants et 3000 postes de surveillants pour la rentrée de septembre 2026.

Au niveau des recettes, les grandes entreprises, les actionnaires, les plus riches sont une nouvelle fois exemptés de tout effort et vont pouvoir continuer à se gaver sur notre dos, celui des travailleurs et de leur famille.

La Commission Exécutive dénonce enfin l'accélération des fermetures d'usines et de sites et s'oppose à tous les licenciements qui vont de pair, dont Valéo, Delpeyrat, CASINO, AUCHAN, BOSH, ERASTEL, La Société Générale, Crédit Agricole en sont quelques exemples locaux. Elle dénonce les milliards d'aides publiques déversées sans contrepartie aux entreprises ainsi que l'inaction du gouvernement pour la défense des emplois, y compris lorsqu'il n'applique pas une loi de nationalisation d'ArcelorMittal votée pour sauver la souveraineté industrielle de la France.

Dans cette situation, contre les passages en force anti-démocratique de ce gouvernement menteur, la commission exécutive estime que le rôle de Force Ouvrière est d'être aux côtés de tous ceux qui se mobilisent pour faire valoir leurs revendications comme dans les hôpitaux de Nantes, d'Angers, de Saint-Nazaire, du Mans, de Laval, de Vendée, de Rennes, de Chartre de Dreux, à l'APHP, ... C'est la raison pour laquelle, nous avons soutenu la grève des médecins généralistes qui a permis de faire reculer le gouvernement sur la liberté de prescription. C'est la raison pour laquelle, nous avons soutenu la mobilisation des agriculteurs et manifesté à leur côté contre la répression et les violences de l'Etat dont ils ont été victimes. C'est la raison pour laquelle nous estimons que la place de Force Ouvrière n'est pas d'être dans une conférence sociale sur le travail et les retraites et nous rappelons qu'il ne s'agit pas, pour nous, d'un lieu de négociation mais bien d'un nouveau « conclave » pour tenter d'associer les organisations syndicales à la remise en cause de notre retraite par répartition, des régimes spéciaux, du code des pensions civiles et militaires et de la sécurité sociale de 1945.

L'Union Départementale FO de Haute-Loire rappelle ses revendications :

- Abrogation de la réforme des retraites
- Augmentation des salaires, des pensions et des minima-sociaux
- Défense des services publics
- Arrêt des licenciements, des fermetures d'usines et pour la nationalisation lorsque cela est nécessaire pour sauver les emplois
- Abrogation de la loi de financement de la sécurité sociale 2026 et défense de la sécurité sociale de 1945
- Abandon du budget 2026

L'Union Départementale FO de Haute-Loire appelle ses syndicats à informer les salariés sur les mesures inacceptables prévues dans les budgets de guerre et d'austérité du gouvernement Macron et à préparer le combat pour les stopper. Dans le cadre des NAO, elle appelle ses syndicats et ses structures syndicales, dans le privé, à lister avec les salariés les revendications salariales immédiates et à organiser le rapport de force pour les faire aboutir. Elle appelle ses syndicats du secteur public à organiser dès maintenant la résistance pour empêcher les fermetures de postes dans les services, les établissements, les administrations, les écoles, des collèges et des lycées.

A Le Puy, le vendredi 23 janvier 2026